

Délibération du Conseil Municipal Séance ordinaire du 28 novembre 2023

N° 2023-58

Date de convocation : 21/11/2023

Date d'affichage : 21/11/2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 11 dont 2 pouvoirs

L'an Deux Mil Vingt Trois, le Vingt Huit Novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ordinaire à la Mairie de Clion sur Indre, sous la présidence de Madame Béatrice LE GLOANNEC, Maire de Clion.

Présents : Mme LE GLOANNEC Béatrice, M. BEIGNEUX Pascal, M. GARÇAULT Martial, Mme PACÔME Charlyne, Mme POURNIN Martiale, Mme MARCHAIS Marie-Christine, M. SABARD Philippe, M. DIEU Gérald, M. MEUNIER Jérémie.

Absentes excusées : Mme BLAIN Nathalie qui a donné pouvoir à Mme PACÔME Charlyne
Mme GAIMON Marina qui a donné pouvoir à Mme LE GLOANNEC Béatrice.

Absents : M. THERET Sébastien, Mme FERON Isabelle, Mme TOURNOIS Muriel. M. HOLLANDE Bernard.

Secrétaire : M. BEIGNEUX Pascal

OBJET : Avis concernant la demande d'enregistrement pour l'extension d'un élevage de vaches laitières sur la commune de Palluau-sur-Indre.

Mme le Maire indique que, par courrier du 23 octobre 2023, le Préfet de l'Indre a informé la commune de Clion qu'une demande d'enregistrement pour l'extension d'un élevage de vaches laitières sur la commune de Palluau-sur-Indre a été déposée par le GAEC FERRAND, 9 La Petite Viollière à Palluau-sur-Indre, adresse de l'installation, et qu'une enquête publique aura lieu dans cette commune.

Elle ajoute que, par mail du 24 octobre 2023, les élus du Conseil municipal de Clion ont été informés des différents modes de consultation du dossier d'enquête publique ouverte dans cette même commune du 24 novembre 2023 à 8 h 30 au 22 décembre 2023 à 12 h 00.

Elle indique que le GAEC FERRAND est une exploitation de vaches laitières soumise à déclaration au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour 145 vaches laitières et qu'après projet, le GAEC sera soumis à enregistrement pour 254 vaches laitières. De ce fait, les quantités d'effluents d'élevage intégrées dans l'unité de méthanisation de la ferme seront plus importantes.

Aucune nouvelle construction ne sera nécessaire, le projet des associés du GAEC consiste à optimiser l'aménagement d'une stabulation qui est en cours de construction et pour laquelle un permis de construire a été accordé en 2021.

Le dossier de demande d'enregistrement comporte un plan d'épandage du digestat et notamment sur des parcelles situées sur la commune de Clion.

Le Conseil municipal doit donner son avis sur ce projet.

Considérant qu'une consultation du public pour la demande d'enregistrement pour l'extension d'un élevage de vaches laitières sur la commune de Palluau-sur-Indre appartenant GAEC FERRAND, 9 La Petite Viollière à Palluau-sur-Indre, adresse de l'installation, a été engagée du 24 novembre 2023 à 8 h 30 au 22 décembre 2023 à 12 h 00,

Conformément à l'article R 512-46-11 du code de l'environnement le conseil municipal doit émettre un avis concernant la demande d'enregistrement citée en objet,

Ayant entendu l'exposé de Mme Le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par :

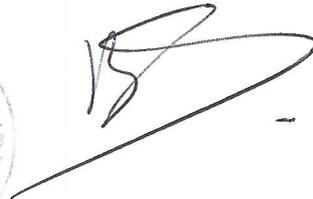
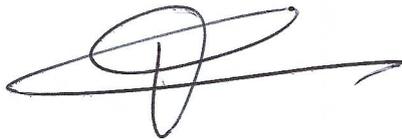
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

- EMET un avis FAVORABLE à la demande d'enregistrement pour l'extension d'un élevage de vaches laitières sur la commune de Palluau-sur-Indre appartenant au GAEC FERRAND, 9 La Petite Viollière à Palluau-sur-Indre, adresse de l'installation,
- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en Conseil municipal, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le secrétaire, **Pascal BEIGNEUX**

Le Maire, **Béatrice LE GLOANNEC**



Certifié exécutoire par le Maire le : 30/11/2023
Reçu en Préfecture le : 30/11/2023
Publié ou notifié le : 30/11/2023

